

SAISON
2024-2025



Club Omnisport Adapei Loisirs Adaptés 26

DOSSIER D'INSCRIPTION

Inscription Papier

Remplissez les feuilles suivantes :

- Fiche d'Inscription et fiche d'Autorisation
- Questionnaire Santé ou Certificat médical (si le dernier fourni date de plus de 3 ans ou si vous êtes nouveau)

et renvoyez-nous le dossier accompagné de votre règlement à l'adresse suivante :

Coala 26 - Maison des Associations
16 B rue des Ecoles
26600 Beaumont-Monteux

Inscription en Ligne

Rendez-vous sur le site **www.coala26.com**, onglet "Inscription - adhésion/licence" ou flashez directement ce QR Code Remplissez vos coordonnées et le questionnaire santé en ligne (ou envoyez le certificat médical par mail ou voie postale) pour valider votre inscription.



À vous de jouer !



TARIFS

La volonté et l'intérêt d'une participation physique et sportive, de l'adhésion à Coala 26, sont des éléments qui relèvent d'une décision de la personne et, à ce titre, peuvent tout à fait figurer dans son projet de vie.

IMPORTANT: Bénéficiaire du dispositif PASS'SPORT, PASS'REGION ou carte Top DEPART ? Indiquez-le nous avant votre règlement et nous vous ferons parvenir une facture avec le montant déduit à nous régler.

Licence & Adhésion

Pour pratiquer une activité régulière et participer aux compétitions (licence avec assurance responsabilité civile)

SAISON 2024/2025	
Licence (obligatoire) *	50,00 €
Adhésion (obligatoire)	20,00 €
1 Activité	105,00 €
2e/3e activité	53,00 €

CAS PARTICULIER :

- **Arrivé en cours d'année** : à partir du 1er avril 2024 et pour une première prise de licence, le prix de l'activité sera réduit de moitié (soit **53,00€** au lieu de 105 €)
- **Licence multiclub** : déjà licencié sport adapté dans un autre club? La partie licence de 50€ n'est pas à payer, seul l'adhésion et l'activité seront à nous régler (soit 20 € + activité(s) choisie(s))

Licences Dirigeants/Bénévoles

50,00 €

Dirigeant des associations ou encadrement bénévole de toutes activités

"PASS" Coala (limité à 3 par an et par personne)

10,00€/jour

Pour participer aux journées découvertes, "pass" pris par Coala auprès de la FFSA

Adhérents

20,00 €

Pour adhérer à l'association (Gratuit pour les bénévoles occasionnels)

Adhésion Etablissement

20,00 €

Pour permettre l'intervention de nos enseignants en Activités Physiques Adaptés (APA) en interne

Dans tous les cas, une assurance supplémentaires Couverture Dommages est possible.
En cas d'assurance en plus, ajoutez les montants correspondants à l'option choisie dans la notice Allianz 2024-2025 (voir site Allianz pour plus d'informations sur les options d'assurances)

RENSEIGNEMENTS :
CONTACT.COALA26@GMAIL.COM



Nom :

Prénom :

Nom de naissance si différent :

FICHE INSCRIPTION

Obligatoire

Date et lieu de naissance : / /

à Département :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Etablissement :

Tel : Mail :

Activité(s) choisie(s) : à cocher

Athlétisme	<input type="checkbox"/>	105,00 €	Football	<input type="checkbox"/>	105,00 €
Sport Boules	<input type="checkbox"/>	105,00 €	Pétanque	<input type="checkbox"/>	105,00 €
Tennis	<input type="checkbox"/>	coût à voir auprès du club	Vélo	<input type="checkbox"/>	53,00 €

Avoirs ou Réductions :

PASS'SPORT

Code

PASS'REGION

Carte n°

Code :

TOP DEPART

Code

TOTAL À RÉGLER : €

(en espèces, chèque ou virement à l'ordre de Coala 26)

Fait à le / /

Signature

FICHE AUTORISATION

Obligatoire

Je soussigné(e), Mme, Mr en qualité de père, mère, tuteur, tutrice, organisme de tutelle (*raier les mentions inutiles*) autorise :

Nom : Prénom :

- à prendre une licence auprès de la Fédération Française de Sport Adapté, par l'intermédiaire de l'association sportive Coala 26 (n° affiliation : 26/07)
- à participer sauf contre-indication médicale aux activités physiques et sportives
- Assurances : j'ai pris connaissance de la notice d'information Allianz (voir site www.allianz.fr ou www.ffsa.org, rubrique "se licencié") et je souscris au choix suivant :
 Pas d'assurance complémentaire B1 B2 B3
- Sauf signalement autorise l'exploitation du droit à l'image du licencié :
- Les responsables de l'association sportive ou, si nécessaire, la Fédération Française de Sport Adapté, à prendre toute décision d'ordre médical et chirurgical, en cas d'accident sérieux nécessitant une intervention urgente.

Fait à le / /

Signature



**CERTIFICAT MÉDICAL ANNUEL D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION A LA
PRATIQUE DU SPORT OU DE LA DISCIPLINE CONCERNÉE EN SPORT ADAPTÉ**

SAISON SPORTIVE 2024/2025

Valable 1 an à compter de la date de signature

N° de licence FFSA : _____ Nom du club FFSA : _____

Je soussigné(e), Docteur _____

Certifie, après avoir examiné Mme, M. _____

Né(e) le . _____

Qu'aucun signe d'affection cliniquement décelable ce jour, ne contre indique la pratique du sport en en sport adapté « hors compétition » que le licencié aura choisie (participation possible à des manifestations d'activités motrices, de sport loisir et de sport pour tous, pratique en sport santé). **et note ci-dessous les restrictions éventuelles en terme de disciplines**

Qu'aucun signe d'affection cliniquement décelable ce jour, ne contre indique la pratique des activités physiques et sportives adaptées « en compétition », dans les disciplines suivantes (citer chacune des disciplines autorisées en compétition), que le licencié aura choisie :

- _____
- _____
- _____
- _____

Restrictions ou remarques éventuelles : _____

NB : pour les disciplines concernées par l'article A 231- du code du sport, modifiés par l'arrêté du 9 juillet 2018, se référer à ce texte (alpinisme, boxe anglaise, plongée subaquatique, rugby, spéléologie, etc.).

Protection des données : Informations préalables

Les informations recueillies dans le présent certificat ont pour finalité l'obtention d'une licence d'une fédération sportive (article L.231-2 du Code du sport). Ces informations sont enregistrées par l'association à des fins de saisie de la licence.

Elles sont conservées pendant la durée contractuelle de la licence soit, à raison d'une saison sportive par l'association concernée et la date du certificat médical est mentionné dans le fichier informatisé tenu par la Fédération Française du Sport Adapté. Cette durée peut être prorogée dans le cas d'un renouvellement de licence (cf. page 2 du présent document). Le dossier du sportif comprenant ce certificat médical est également conservé à des fins d'archivage pendant une durée de 10 ans au maximum à compter du non renouvellement de sa licence par l'association concernée.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et d'un droit de rectification ou d'un droit de suppression des données vous concernant. Afin d'exercer ces droits, vous pouvez contacter l'association qui a saisi votre licence.

Fait à _____ le _____

Signature et cachet du médecin

Ce certificat médical est à fournir pour la 1^{ère} délivrance de licence compétitive dans la discipline concernée puis :

- ✓ Pour les personnes de plus de 18 ans tous les 3 ans (sauf réponse positive à l'une des questions du questionnaire de santé QS-SPORT)
- ✓ Pour les mineurs lorsqu'il est répondu positivement au Questionnaire santé mis en place par décret n°2021-564 du 7 mai 2021 venant modifier le Code du Sport
- ✓ Tous les ans pour les majeurs et les mineurs pour les disciplines à contrainte particulière dont la pratique du rugby, de l'alpinisme, le karting etc..
- ✓ Tous les ans pour les personnes majeures et mineurs et rempli par un médecin agréé par la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins – FFESSM (plongée...), le snorkling (nage avec palme, masque et tuba) et les baptêmes de plongée.

Lors de toutes les compétitions et rencontres organisées par la FFSA, les sportifs ou leur représentant légaux présents doivent se munir de l'ordonnance du traitement médicamenteux en cours.

De plus, il est vivement conseillé de se munir également de la carte vitale et éventuellement de la carte d'affiliation à une mutuelle complémentaire.

Lors de toutes les compétitions et rencontres organisées par la F.F.S.A

Les responsables des associations sportives doivent se munir de la licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition. (instruction n°00-066JS du 7 avril 2000 & Code du sport).

Les sportifs dont le certificat médical mentionne certaines contre-indications à la pratique sportive doivent présenter, avec la licence sportive, ce certificat médical lors de toutes les compétitions et rencontres organisées par la F.F.S.A., que ce soit au niveau départemental, régional ou national.

Les sportifs doivent se munir de la dernière ordonnance voire des renseignements médicaux, sous pli cacheté que tout médecin intervenant en urgence devrait connaître (secret médical). (Ces documents sont nécessaires au médecin en cas d'intervention médicale urgente).

En cas d'accident, la responsabilité des dirigeants d'association peut être engagée, s'ils n'ont pas fourni ces deux documents. (Loi du 23 mars 1999 – J.O. du 24 mars 1999)

Références : Loi n°2006-405 du 5 avril 2006 relative à la lutte contre le dopage et à la protection de la santé des sportifs. Code du Sport : Chapitre II – Lutte contre le dopage – Articles L. 232-1 / 31

Ci-dessous les disciplines ayant reçues délégation du ministère pour une organisation en compétition nationale à la FFSA :

Para Athlétisme adapté

(courses, sauts, lancers)

Para Natation Adapté

(Toutes Spécialités)

Para Tennis de Table adapté

(Simple, Double et par équipe)

Para Basket-Ball adapté

(5x5 et 3x3)

Para Football adapté

Para Cyclisme adapté

(Route et piste)

Para Ski alpin adapté

(Slalom, Géant et Super géant)

Para Ski Nordique adapté

(Fond, biathlon (Classique et skate))

Para Judo adapté

Para Aviron adapté

(Indoor et Outdoor)

Para Equitation adapté

(Dressage CSO Cross)

Para Escalade adapté

*(Football à 11 et Futsal (masculin))
(Difficulté Bloc et Vitesse)*

Para Badminton adapté

(Simple et double)

Para Canoe kayak adapté

(Kayak course en ligne et slalom)

Para Handball adapté

Para Lutte adapté

(Lutte libre)

Para Pétanque adapté

(Tête à tête, doublette triplète)

Para Rugby adapté

(3x3 5x5 Rugby à VII)

Para Tennis adapté

(Simple et double)

Para Tir à l'arc adapté

(Arc nu classique A poulie)

Para Triathlon adapté

(Duathlon Triathlon)



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT - ADULTE »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

NOM : _____ Prénom : _____ Age : _____

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*		OUI	NON
Durant les 12 derniers mois			
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
A ce jour			
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>			

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



Attestation santé pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence sportive FFSA à un majeur

Nom, prénom du licencié _____ Date de naissance ____ / ____ / _____ Je soussigné, (mon nom et mon prénom) _____, atteste sur l'honneur des réponses négatives à toutes les rubriques du questionnaire de santé « QS sport pour les majeurs »

Date : _____ et signature

**SAISON
2024-2025**



REJOIGNEZ-NOUS !

ACTIVITES-COMPETITIONS-LOISIRS-SEJOURS

Adresses :

Siège social : Coala26
27 rue Henri Barbusse
26 903 Valence

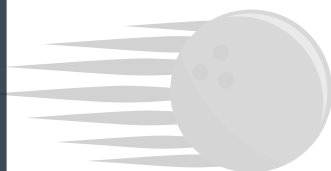
Siège sportif: Coala26
Maison des Associations
16 B rue des Ecoles
26600 Beaumont-Monteux

Permanences :

Maison des Associations
de Beaumont-Monteux
les mardis et jeudis de 9h00
à 11h30 et de 13h30 à 16h

Renseignements et inscriptions :

site : www.coala26.com
mail : contact.coala26@gmail.com
tel : 06-21-66-68-63



Siret 789 683 562 000 19
Agrément Jeunesse et Sport 26.13.013